



Régime de change, financement de l'économie... Jouahri fait le point

La Banque centrale revoit à la baisse ses prévisions de croissance. Abdellatif Jouahri a laissé transparaître un brin de pessimisme sur la situation économique lors du point de presse tenu à l'issue de la première session du Conseil de Bank Al-Maghrib au titre de l'année 2019.

Jihane Gattioui
j.gattioui@leseco.ma

Les dernières prévisions de la Banque centrale devraient interpellé les décideurs. La croissance se situerait à uniquement 2,7% en 2019 contre 3,1% en 2018 et 4,1% en 2017. Le Maroc reste largement tributaire de la clémence du ciel pour tirer la croissance. Cette année, la production céréalière se limiterait à 60 millions de quintaux en raison de la baisse de 15,1% du cumul pluviométrique et du recul de 12,2% de l'indice de végétation. La valeur agricole devra ainsi reculer de 3,8% en 2019 avant de croître de 6% en 2020.

Activités non agricoles : lente progression

Le Maroc n'a pas encore réussi à gagner le pari de l'accélération de l'amélioration des activités non agricoles. Leur progression demeure lente : 2,9% en 2018, 3,4% en 2019 et 3,8% en 2020.

C'est insuffisant pour dépasser l'obstacle des aléas climatiques qui impactent fortement le taux de croissance. Cette situation impose d'accélérer la révision du modèle de développement comme l'a recommandé le souverain, selon Jouahri. Les taux de croissance enregistrés au cours des dernières années ne permettront pas de régler les problèmes du pays. Comment peut-on redresser la situation ? Du côté de la Banque centrale, on essaie de faire le maximum en «jouant sur toutes les touches du piano» et optant pour une politique non conventionnelle, d'après Jouahri. Bank Al-Maghrib a accepté de prendre dans son portefeuille les effets des PME et de leur allouer des liquidités. Il s'agit aussi de la favorisation des banques dynamiques dans l'octroi du crédit et de la décision de rémunérer la réserve monétaire des banques qui octroient du crédit. Le gouverneur de la Banque centrale cite également l'observatoire de la TPME, le Fonds de soutien à

la TPME ainsi que la stratégie nationale d'inclusion financière. Jouahri signale que BAM est à l'œuvre sur plusieurs fronts et accorde de l'importance aux concertations tripartites avec la CGEM et le GPBM ayant pour objectif de passer au crible les pistes d'amélioration de la situation économique du Maroc mais la «Banque centrale ne peut pas tout faire».

Le politique impacte l'économie

Abdellatif Jouahri estime que c'est plutôt les politiques qui commandent tout : «Ce qui impacte l'économie, c'est d'abord le politique. L'opérateur économique a besoin de visibilité, de confiance et de savoir où l'on va. Quand il voit que sur le plan politique on se crêpe le chignon, comment veut-on qu'il prenne des risques ?». Le wali de BAM souligne l'impératif d'avoir une vision claire basée sur des priorités. Il donne pour exemple la nécessité de se doter d'une stra-

tégie digitale. À cet égard, BAM a déjà élaboré une feuille de route détaillée en la matière. Toutes les institutions sont appelées à s'inscrire dans cette dynamique pour éviter d'être dépassées par la fracture numérique. Un autre exemple a trait aux crypto-monnaies et crypto-actifs. La législation marocaine doit se mettre au diapason des évolutions internationales. «On ne peut pas être en retard sinon la fracture va s'aggraver», dit-il.

Régime de change : bilan positif

Sur le dossier de la réforme du régime de change, le gouverneur de la Banque centrale estime que le bilan est positif car «tous les indices sont bons». En témoignent, selon lui, les chiffres et le fonctionnement du marché interbancaire des devises qui prend de jour en jour de la maturité. Le marché interbancaire des devises s'auto-suffit. Les banques n'ont pas en effet fait appel à la Banque centrale depuis mars 2018, ce qui prouve qu'elles ont les devises nécessaires pour répondre aux besoins de la clientèle. La Banque centrale va tenir le 18 avril prochain une réunion avec les banques et la CGEM pour avoir leur appréciation sur cette question. Les concertations s'imposent avant de prendre la décision de passer à la seconde phase de la réforme comme le recommande le Fonds monétaire international au Maroc. Pour Jouahri, il faut s'assurer que les petites entreprises en relation avec les marchés extérieurs ont véritablement assimilé la réforme et pris les dispositions en vue d'utiliser tous les outils mis à leur disposition dans le cadre du régime de change flexible. Le passage à la deuxième phase n'est pas ainsi envisagé dans l'immédiat car les pré-requis fondamentaux sont satisfaisants. Le Maroc ne peut décider d'approfondir la réforme qu'en cas de chocs extérieurs. «Sommes-nous face à des chocs exogènes qui jus-

tifient le passage à la deuxième phase de la réforme ?». Le wali de Bank Al-Maghrib explique qu'au début de l'année 2018, les cours du pétrole ont commencé à grimper mais la tendance ne s'est pas perpétuée. Le choc ne s'est pas ainsi confirmé. Aussi, l'accélération de la réforme ne s'est-elle pas imposée.

Sorties à l'international : 22 MMDH en vue

Deux sorties du Trésor sur le marché international sont annoncées, une en 2019 et une autre en 2020. Chaque opération vise la levée de 11 MMDH. La sortie de cette année est confirmée par le ministère de l'Économie et des finances. Quant à celle de l'année prochaine, rien

n'est encore décidée. Tout dépendra de nombre d'éléments dont l'éventuel renouvellement des dons des pays du Golfe. Les sorties à l'international devrait compenser, entre autres, la baisse des dons du CCG. Uniquement 2 MMDH de ces dons sont prévus en 2019 et 1,8 MMDH en 2020, soit le reliquat du montant prévu initialement. ●



Concernant le dossier de la réforme du régime de change, le wali de BAM indique que «tous les indices sont bons».